AVIS DE VACANCE

EXPERT NATIONAL DETACHE

1. Direction générale	**:**	**MARKT**
- Direction	**:**	**H**
- Unité	**:**	**2**
- Lieu d'affectation	**:**	**Bruxelles**
- Chef d'Unité Responsable	**:**	**Karel VAN HULLE**
		Tél. +32.2.295.79.54
- Prise de fonction souhaitée	**:**	**Quatrième trimestre 2009 X (01/09/2009)**

Veuillez noter que le détachement sera régi par la décision de la Commission C(2008)6866 du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés auprès des services de la Commission. Le texte de cette décision est disponible sur http://ec.europa.eu/civil_service/job/sne/index_fr.htm

2. Principaux domaines de responsabilité :

Etre une source de connaissance et d'expertise pour les questions actuarielles et de solvabilité dans le domaine des assurances et fonds de pension. Analyser la législation en assurance des pays candidats afin d'en assurer la conformité avec les standards européens.

- Coordonner et développer les orientations politiques pour les questions actuarielles et de solvabilité dans le domaine des assurances et de pension grâce à une connaissance approfondie de ces sujets ainsi qu'au travers des contacts réguliers avec les Etats membres et l'industrie ;
- Rédiger des propositions, des notes d'information et des textes législatifs dans le domaine de la solvabilité en assurance, la réassurance, les pensions et la comptabilité européenne en assurance ;
- Contrôler l'acquis dans le domaine de l'assurance
- Rédiger des rapports sur la situation dans les pays candidats ;
- Entretenir des relations et des échanges d'information avec le public et les institutions professionnelles dans les Etats membres.
- Préparer et négocier le passage de textes législatifs au Conseil et au PE.
- S'assurer que les développements politiques en assurances et pensions sont conformes aux développements politiques de l'Union dans d'autres domaines, notamment en pensions, politique environnementale et comptabilité ;
- Analyser les nouveaux développements ou crises économiques et financiers qui affectent les services financiers et proposer, si nécessaire, de nouvelles

orientations pour les assurances et les pensions à la lumière de ces événements ;

- Participer, si nécessaire, aux procédures d'infraction d'un point de vue économique et actuariel;
- Traiter des demandes générales en ce qui concerne le secteur des assurances.

3. Principales qualifications :

SERVICES FINANCIERS

ECONOMIE, ECONOMETRIE, MATHEMATIQUES

4. Langues:

Bonne connaissance de l'anglais et de préférence aussi du français